

Édition critique de Groulx

VII. Concordance des inédits de Groulx : son utilisation

Réjean Bergeron

Volume 34, numéro 4, mars 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/303921ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/303921ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Bergeron, R. (1981). Édition critique de Groulx : vII. Concordance des inédits de Groulx : son utilisation. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 34(4), 655–657.
<https://doi.org/10.7202/303921ar>

ÉDITION CRITIQUE DE GROULX

VII. *Concordance des inédits de Groulx: son utilisation*

Le dépôt à la Fondation Lionel-Groulx d'une concordance de tous les textes que nous éditons, vous avait été annoncé dès notre première chronique¹. Comme ce document sera sous peu disponible, il convient d'en préciser immédiatement la nature et du même coup d'en déterminer l'utilité pour le chercheur. Mais avant de camper le profil de cet outil, signalons que son utilisation ne requiert aucune connaissance des techniques du traitement de texte par ordinateur.

Pour la définir simplement, nous dirons de la concordance qu'elle constitue une liste de mots, classés alphabétiquement et accompagnés des contextes desquels ils sont tirés dans la chaîne discursive. Voici d'ailleurs l'allure que prend une concordance:

ref.	qui rayonne, à travers l'	histoire	chevaleresque comme un
ref.	célèbre, quand on a lu l'	histoire	impartiale, sans parti
ref.	défiler dans le pays de l'	histoire	, on dirait la vieille
ref.	a tout changé. C'est l'	histoire	de notre propre coeur.
ref.	patrie. Jamais homme de l'	histoire	ne s'est rivé à toutes ²

La référence, indiquée dans la marge gauche de la concordance, renvoie à la page et à la ligne de notre édition où se lira le mot central. Cette indication permet à l'utilisateur qui le désire, de retrouver rapidement un contexte plus étendu. Précisons cependant que les contextes de la version définitive de cette concordance compteront plus de mots (132 caractères par ligne) que dans l'exemple soumis plus haut.

La concordance, nous le voyons, répond à cette activité analytique qui consiste à découper le syntagme, la chaîne discursive. Elle présente un texte complet mais différemment articulé. Cette restructuration du texte permet de profiler avec plus de netteté la tessiture du discours narratif en isolant chacun de ses éléments lexicaux. Si, de cette opération, certains avantages en ressortent clairement, particulièrement quant à la rapidité avec laquelle l'information recherchée est repérée (ce que Groulx dit de l'histoire, de l'historien etc.), il demeure que l'utilisation de cet

¹ Serge Lusignan, «L'édition critique de Lionel Groulx et l'ordinateur», RHAF, 33, I (juin 1979): 146.

² L'exemple est composé des cinq premières occurrences du mot *histoire* dans le Cahier III, ms. du *Journal intime* de Groulx.

outil pose quelques problèmes, facilement surmontables pour peu que nous en soyons avisés.

Nous avons dit de la concordance qu'elle constituait une liste de mots; elle est en fait composée d'un ensemble de formes lexicales. C'est ainsi que le vocable *beau* apparaîtra dans notre concordance sous les formes *beau, beaux, bel, belle, belles*, sans que la distinction entre l'adjectif et l'adverbe soit retenue.

De plus, et pour reprendre notre exemple, *bel* présente un cas d'homographie: en plus de l'adjectif/adverbe, la forme *bel* est un substantif qui désigne un fruit et un terme de pêcheur au XIX^e siècle ainsi que l'unité de mesure de l'intensité du son au XX^e siècle. Comme cet exemple ne sera probablement pas pertinent dans le cas des inédits de Groulx, voici un autre exemple d'homographie qui soulèvera un troisième problème d'utilisation de la concordance. *Croît* peut être la forme conjuguée du verbe croître et le substantif. Dans l'édition du *Journal intime*, nous avons opté pour le respect du texte manuscrit et nous l'avons rendu tel quel, avec les fautes d'orthographe qu'il contient. Or, dans le cahier II ms.³, Groulx, par association homophonique, rend la forme *croît* comme forme conjuguée du verbe croire. Il faut donc également se méfier de ces homographies accidentelles, dues à des fautes d'orthographe⁴. Cependant, de façon générale, le contexte livré dans la concordance, est suffisamment long pour lever l'ambiguïté posée par les mots homographes.

C'est donc dire que le chercheur, au moment d'utiliser cet outil, doit prendre acte de toutes les flexions formelles qu'engendrent les variations de genre, de nombre ou de conjugaison du mot recherché et se méfier de toute possibilité d'homographie avec un autre mot. Outre ces considérations quelque peu arides d'ordre morphologique, nous aimerions pour terminer, vous présenter quelques modes d'exploitation de la concordance.

Nous n'insisterons pas sur le fait que la concordance présente du texte, un paysage redécoupé de telle façon qu'il invite de prime abord à l'analyse statistique. Nous pouvons noter que le mot *histoire* revient cent onze fois dans tout le corpus du *Journal intime* alors que le mot *historien* ne revient que trois fois. De la même façon, il y a lieu de remarquer la fréquence étonnante pour la rédaction d'un journal intime, des pronoms *tu* (246) et *vous* (1 115), qui sont des marques de la fonction conative du discours puisque ces deux pronoms impliquent nécessairement un interlocuteur.

³ p. 48ms.

⁴ La liste des fautes d'orthographe du *Journal intime* sera annexée à notre édition.

La statistique brute des mots autorise évidemment certains raffinements. Avec une concordance, il devient facile d'analyser la répartition d'un même mot entre les six cahiers du *Journal intime*, tout en tenant compte de la valence sémantique de ce mot. Il serait par exemple intéressant de vérifier si le mot *histoire*, qui dans le premier cahier du *Journal* (1895-96) est souvent utilisé dans le sens de récit, se précise au cours des années (le sixième cahier se termine en 1912 et il est entre-temps devenu professeur d'histoire au Collège de Valleyfield) dans le sens de la science humaine. Nous pourrions également porter attention à l'espace géographique que recoupe le mot *patrie* (parfois Vaudreuil, son village natal, parfois un pays) et comparer l'emploi de ce mot à l'utilisation que Groulx fait du mot *pays*. Mais déjà, par ces deux derniers exemples, nous avons quitté le domaine spécifique de l'analyse statistique.

Si la concordance relie toutes les occurrences d'une même forme lexicale qui ne se suivent pas dans la chaîne narrative (elle aligne les quatre-vingt-neuf occurrences du mot *patrie* dans le *Journal intime*), il reste au chercheur à réunir les formes lexicales différentes d'une même famille sémantique. L'utilisateur doit donc, au moment d'amorcer son enquête, se constituer une banque de mots composant le champ sémantique qu'il désire explorer. C'est ainsi qu'en plus de vérifier les mots de même racine que son mot de base (patriotique, patriote etc.), il doit en rechercher les synonymes (pays, contrée, etc.) ainsi que les antonymes (à l'étranger, à l'extérieur etc.), particulièrement si ces derniers sont affectés d'une forme négative. Notons que dans certains cas, l'absence d'un mot comme l'inaptitude de l'auteur à l'écrire correctement peuvent fournir des indices de recherche qui ne manquent pas d'intérêt.

Ces quelques avenues de recherche, simplement évoquées, illustrent bien, je l'espère, les possibilités qu'offre au chercheur l'utilisation d'un tel outil. En proposant une nouvelle dynamique structurale des textes et en mettant à jour la contexture du discours de leur auteur, la concordance réoriente notre perspective et favorise certaines associations significatives que la lecture normale d'un texte laisse transparaître difficilement.

RÉJEAN BERGERON